
DISCOURS DU PRESIDENT

BUDGET PRIMITIF 2016

Le Mans, Jeudi 09 MARS

Dominique Le MÈNER,
président du Conseil départemental

Seul le Prononcé fait foi

Permettez-moi d'abord de saluer le retour de Catherine Paineau qui retrouve notre Assemblée après une fin et un début d'année placés sous le signe du repos.

Mes Chers Collègues,

Nous voici donc réunis aujourd'hui et demain pour examiner et adopter le budget primitif 2016 de notre Collectivité.

Après les réunions plénières sur nos finances départementales de septembre et novembre 2015, après le Débat d'Orientations Budgétaires du 18 janvier dernier et après de nombreuses réunions des commissions et groupes de travail, je veux remercier toutes celles et tous ceux, en particulier nos services, qui ont travaillé pour aboutir à ces propositions qui vont nous permettre de présenter aux sarthois un budget qui préserve notre capacité d'investissement et l'emploi, malgré une baisse historique de nos recettes.

Ce budget 2016 s'inscrit dans une situation de fortes tensions financières, soulignées par la Cour des comptes dans son dernier rapport sur les finances publiques.

Il rappelle, notamment, l'accélération de l'effet ciseau sorte d'étau dans lequel sont pris les Départements, entre l'augmentation des dépenses de solidarité, notamment du RSA (à l'origine de 87% de la progression des dépenses), la baisse historique des dotations de l'Etat et l'absence de maîtrise des recettes fiscales.

Que le DOB et le Budget soient en concordance, quoi de plus naturel... Mais cette année, je dois vous avouer que j'aurais aimé que ce soit différent !

Comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, le budget primitif que nous allons examiner, ce premier budget de notre mandat, est le plus difficile que l'Assemblée départementale ait eu à préparer depuis les lois de décentralisation de mars 82 :

- Difficile car pour la première fois, nous avons une baisse vertigineuse de nos recettes,

- Difficile car la baisse des dotations de l'État, la hausse des dépenses de solidarité, et la non compensation des charges font que nous rejoignons les départements qui dès 2016 se doivent de chercher de nouvelles économies. Je rappelle que notre manque à gagner sur la période 2014/2017 sera précisément de 291 millions d'euros pour un budget de 620 M€.

- Difficile, en effet, car les Départements tirent la sonnette d'alarme auprès de l'Etat depuis le dernier congrès de l'ADF et qu'à ce jour, nous ne sommes toujours pas entendus et que le gouvernement ne donnera sa réponse qu'après le 30 mars...

J'ai participé le 1er mars à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ADF sur ce sujet. La reprise en charge du financement du RSA par l'Etat a fait l'objet d'échanges musclés. Je peux vous assurer que les Présidents – toutes tendances politiques confondues – cela mérite d'être souligné, sont unanimes pour poursuivre cette négociation à condition que ce ne soit pas un marché de dupes. En effet, on peut craindre par exemple qu'une ponction soit envisagée sur notre DGF en contrepartie du maintien des recettes dynamiques de la CVAE et des droits de mutation.

Le gouvernement aurait pu agir dès la loi de finances 2016, il a préféré gagner du temps alors que la situation économique, l'augmentation régulière du nombre de chômeurs - + 800.000 depuis 2012 - et d'allocataires du RSA auraient dû le conduire à réagir.

Cette pression financière menace la majorité des Départements dans l'exercice de leurs missions de solidarité et de proximité. Sans marges de manœuvre financières pour les Départements, c'est l'investissement local et la dynamique de nos territoires qui sont menacés.

C'est la raison pour laquelle nous pris la décision exceptionnelle de ne pas inscrire la totalité des crédits nécessaires au RSA et de maintenir cette inscription au niveau de 2014, soit 61,9 M€ contre une dépense prévue de 69,4 M€.

La Sarthe rejoint ainsi les Départements qui ont fait, par obligation, le choix de minorer leur inscription, en espérant vivement que la négociation avec l'Etat aboutisse à court terme.

Le gouvernement doit prendre conscience de la gravité de la situation et apporter des solutions pérennes pour assurer l'avenir financier de nos collectivités.

Quoi qu'il en soit, ce budget est la traduction de nos choix de gestion responsable et de respect de nos engagements. Traduction concrète de cette volonté, alors que le gouvernement par ses transferts des charges et des déficits voudrait contraindre les collectivités à augmenter leurs impôts, notre Majorité a fait le choix fort de ne pas augmenter sa part de fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des sarthois.

Maîtrise du fonctionnement, maîtrise de l'endettement, pas d'augmentation de l'impôt seront nos lignes directrices pour un budget 2016 de 620 millions d'euros.

Ce budget, le premier après la loi NOTRe, prend en compte notamment ses conséquences dans le domaine économique, où l'Etat nous prive de toutes les possibilités d'aides directes aux entreprises, en mettant fin ainsi à un important levier d'action pour notre collectivité.

Dans les semaines à venir, nos réunions de travail avec la Région nous permettront de définir le cadre de notre partenariat, un partenariat qui sera franc et constructif comme a pu le dire dans cette enceinte le Président Retailleau.

Je n'oublie pas l'agriculture. L'année 2016 va nous permettre de maintenir une partie de nos soutiens et d'envisager à court terme un conventionnement avec la Région.

Je pense aussi au monde agricole qui traverse une crise exceptionnelle. Avec François Boussard, nous avons reçu dans cette salle en février les agriculteurs, les transformateurs et les distributeurs pour qu'il y ait un dialogue entre tous ces acteurs de la chaîne alimentaire.

Nous savons tous que la crise économique est profonde, que les réponses sont aussi au sein d'autres instances, notamment européennes. Mais nous pouvons par contre localement être aux côtés de notre agriculture sarthoise, comme nous le faisons, par exemple, au travers de notre engagement pour les circuits courts.

Je souhaite à cet égard que nous nous fixions dès maintenant un objectif ambitieux de 50% d'approvisionnement en circuit court pour tous nos collègues.

Chacun l'a compris : face à cette situation économique, sociale et financière sans précédent, nous avons défini 4 orientations prioritaires pour le budget 2016.

En premier lieu, la solidarité : Un budget de 286 millions d'euros.

Nous examinerons tout à l'heure avec Marie-Thérèse Leroux l'excellent travail concerté que représente le schéma unique. Cette démarche innovante va permettre de renforcer la cohérence entre les acteurs de ce secteur où le poids associatif est important, où la vision médico-sociale est primordiale, où des actions transversales ne peuvent qu'être que bénéfiques.

Toutes mes félicitations à toutes celles et tous ceux, élus et agents qui ont participé à ce travail partenarial.

Dans ce domaine de la solidarité, les Départements ont aussi alerté le Ministère de la Justice au sujet des Mineurs Etrangers Isolés.

Une fois de plus, le gouvernement préfère transférer la difficulté sur les finances départementales quitte à fragiliser le dispositif de protection de l'enfance.

En Sarthe, nous devons accueillir 42 jeunes, nous sommes déjà à 92 !

Mais le gouvernement agit... du moins – il le pense - en changeant la dénomination. Il ne faut plus dire « Mineurs Etrangers Isolés » mais « Mineurs Non Accompagnés ». Nous sommes sauvés !

Deuxième priorité, et pas la moindre : l'aménagement numérique.

Nous sommes en pleine phase d'installation de la fibre optique à l'habitant. 21 Communautés de communes sur 28 ont adhéré au Syndicat Mixte d'Aménagement Numérique ce dont nous pouvons nous réjouir.

Nous avons pris une longueur d'avance sur de nombreux départements et nous entendons bien, avec Frédéric Beauchef, amplifier notre politique ambitieuse dans le cadre partenarial et cofinancé par l'Europe, l'Etat, la Région et les EPCI. Le nouveau paysage intercommunal de 2017 nous conduira d'ailleurs à avoir de nouvelles discussions avec les futurs territoires.

En tout état de cause, ce sont 8000 prises optiques (autant que sur la ville du Mans avec l'opérateur historique en 2015) qui vont être installées en 2016. C'est une première étape dont nous pouvons être fiers.

Troisième priorité : le plan collèges performants.

Sa mise en œuvre se déroule normalement avec la poursuite d'opérations lourdes, le contrat de partenariat public-privé pour lequel le dialogue compétitif continu, le démarrage des travaux de restructuration, le déploiement du volet numérique pour l'ensemble des collèges publics avec une phase d'évaluation des collèges pilotes.

Je sais pouvoir compter sur la détermination de Régis Vallienne pour mener à bien ces différents projets.

Quatrième priorité : l'aménagement du territoire et le schéma routier.

Une actualisation sera engagée à partir du second semestre 2016 portant notamment sur le volet investissement dont plusieurs opérations lourdes ont fait l'objet de reports.

Nous avons eu l'occasion de débattre et d'expliquer ces choix qui ont été validés par notre assemblée. Il s'agit d'être responsable, d'agir dans l'intérêt du département et pas seulement de son territoire de prédilection... Je suis sûr que chacun d'entre nous l'a compris...

J'espère vivement que l'Etat, là encore, entendra nos appels et que nous reviendrons rapidement « à meilleure fortune » pour réaliser les projets différés à moyen terme.

Cette séance budgétaire, sera aussi l'occasion de s'associer au projet de parc à thème « Le Mans Resort » porté par l'ACO, en lui permettant d'acquérir les murs du Musée des 24 heures.

Son Président, Pierre Fillon est venu présenter les contours en Commission Culture élargie, et je me réjouis de l'unanimité qui a prévalu pour ce dossier. Avec Véronique Rivron, nous sommes persuadés que c'est un enjeu et un atout considérable pour le développement économique et touristique de la Sarthe.

Mes Chers Collègues,

Pour mettre en œuvre ces 4 priorités, nous avons dû réaliser 11 M€ d'économies dans nos dépenses de fonctionnement.

Nos dépenses de moyens généraux sont en baisse de 7% - ce qui est historique - et nous espérons que les politiques de mutualisation contribueront à augmenter le pourcentage.

Notre masse salariale est également en baisse – moins 0, 3% - c'est le fruit d'une rigueur de gestion que j'ai présenté avec Béatrice Pavy-Morançais aux organisations représentatives du personnel.

Mais tous ces efforts ne suffisent pas. Nous avons dû diminuer certains postes de dépenses, comme notre plan du patrimoine, pour atteindre l'équilibre de la section de fonctionnement et maintenir l'investissement.

Cependant, ce plan va se poursuivre. C'est ainsi que la direction générale adjointe des infrastructures a rejoint ses nouveaux locaux à Bollée-Monthéard. De nouvelles surfaces de bureaux seront opérationnelles à l'Espal pour la circonscription de la solidarité, actuellement implantée bd Winston Churchill, et l'ancienne maison départementale des sports rue Paul Courboulay est en cours de restructuration.

In fine, si nous avons été contraints de réduire certaines subventions, d'annuler quelques partenariats, et de baisser le budget communication, c'est pour sauvegarder l'essentiel des actions sur l'ensemble du territoire départemental.

C'est pour maintenir un investissement élevé, soutenir l'activité économique et assurer prioritairement notre mission de proximité.

Mes Chers Collègues,

Les sarthois attendent de notre Assemblée des propositions et des décisions responsables qui préparent l'avenir.

C'est ce que je vous invite à faire en ouvrant cette séance !